



Demande d'autorisation pour le perfectionnement passif

La demande doit être adressée à: Direction générale des douanes, Section Mesures économiques, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne.

1. Requérant

Maison
Adresse
Adresse
NPA / lieu
Interlocuteur
Téléphone
Fax
N° TVA

E-mail
Internet
Compte PCD

2. Genre de demande

- Première demande
 Renouvellement de l'autorisation n°

3. Marchandises qui doivent être mise sous régime douanier

Désignation de la marchandise: désignation commerciale usuelle avec indications exactes de la composition et de l'état; quantité: quantité annuelle nécessaire (masse nette en kg ou nombre de pièces); valeur en francs suisses par 100 kg ou par pièce.

Désignation de la marchandise	N° de tarif Clé	Quantité	Valeur
-------------------------------	--------------------	----------	--------

4. Type de perfectionnement

Description détaillée de l'ouvrage ou de la transformation (la recette du produit compensateur doit être jointe à la demande).

Désignation des produits compensateurs	N° de tarif
--	-------------

Déchets, sous-produits et pertes dues à l'évaporation résultant de la transformation:

Genre	Quantité (méthode de calcul)	Retour en Suisse (oui/non)
-------	------------------------------	----------------------------

5. Utilisation de marchandises de remplacement (trafic fondé sur l'équivalence)

Est-il envisagé d'utiliser des marchandises de remplacement en lieu et place des marchandises exportées? Si oui, il faut indiquer de façon exacte les marchandises étrangères de remplacement prévues et présenter les moyens de preuve de l'équivalence (art. 46, al. 2, OD).

Oui

Non

6. Propriétaire des marchandises importées au moment du perfectionnement

7. Lieu du perfectionnement (adresse exacte)

8. Plus-value

Indications des coûts salariaux résultant de la transformation ainsi que du genre, de la quantité et de la valeur du matériel ajouté.

9. Délai pour l'importation des produits compensateurs

Il faut indiquer la durée prévisible du procédé de perfectionnement (période allant de l'exportation de la marchandise jusqu'à l'importation des produits compensateurs).

10. Autres observations

Date / timbre de l'entreprise / signature

Annexes

Recette / Rapport de fabrication